

Place de l'Agefiph pour le maintien dans l'emploi

Journée souffrance psychique et maintien dans
l'emploi – 8/04/2015 CIG

Michèle ABDERHALDEN

Mission de l'AGEFIPH

- Une mission confiée par le législateur pour le développement de l'emploi des personnes handicapées au sein du secteur privé
- Taux d'emploi minimum de 6% de l'effectif à partir de 20 salariés



L'offre d'interventions de l'Agefiph les services (1/1)

2 services aux entreprises et
aux personnes en situation de handicap

↓
Préparer et
Intégrer en
entreprise
un
demandeur
d'emploi en
situation de
handicap

↓
Apporter un
appui pour
garder un
salarié en
situation de
handicap
dans
l'entreprise

capemploi
ressources handicaps

sameth
Handicap & Entreprises
solutions actives pour le maintien
dans l'emploi



Sameth (1/2)

- Un service de proximité
- En complémentarité avec les autres intervenants
- Accompagne l'employeur et le salarié dans la démarche

RAPPEL

- obligation de reclassement de l'employeur en cas d'inaptitude
- obligation de veiller à la santé et la sécurité au travail des salariés
- obligation de mettre en œuvre les recommandations du médecin du travail



Sameth (2/2)

Quelques résultats année 2014

- Pour l'Île de France :
 - 1847 nouvelles situations accompagnées en 2014
 - Soit plus de 3000 situations accompagnées
 - 1484 maintiens réussis et 157 parcours clos pour absence de solutions

Pour le territoire national :

Plus de 24 000 nouvelles situations et 18 645 maintiens réussis

Des prestations

- Ressources mobilisables par les partenaires-services de l'Agefiph
- Constitués d'experts des différentes déficiences
- Pour mieux prendre en compte les spécificités de ces handicaps dans la situation de travail
- Offres nationales déclinées sur les territoires avec un cahier des charges précis
- Une prestation généraliste tout handicap : étude préalable à l'aménagement de la situation de travail EPAAST



Prestation ponctuelle spécifique Handicap Psychique (1/2)

- Différents modules indépendants les uns des autres
- La personne handicapée ne doit pas être en phase de décompensation, d'hospitalisation, de crise

Prestation ponctuelle spécifique Handicap Psychique (2/2)

- Appui à un diagnostic approfondi
- Appui à l'élaboration d'un projet professionnel
- Appui à la validation du projet professionnel
- Appui à l'intégration en entreprise ou formation

- Suivi dans l'emploi
- Appui conseil pour le maintien dans l'emploi



Des aides (1/2)

- Aides à l'employeur :
 - Aide au maintien dans l'emploi
 - Aide au maintien dans l'emploi d'une personne handicapée en fin de carrière
 - Adaptation des situations de travail
 - Aide au tutorat
 - Aide à l'auxiliarat professionnel
 - Aide à la formation dans le cadre d'un reclassement professionnel
 - RLH



Des aides (2/2)

- Aides à la personne en compensation du handicap :
 - Aide ponctuelle aux trajets
 - Etc...





DÉLÉGATION RÉGIONALE ILE DE FRANCE
IMMEUBLE LE BAUDRAN
21/37 RUE DE STALINGRAD
24/28 VILLA BAUDRAN
94 110 ARCUEIL

www.agefiph.fr

 **N°Vert** **0 800 11 10 09**
DE 9H00 A 18H00 - APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE